

la moitié moins de semences, & d'avoir une abondante recolte, & enfin le secret d'augmenter son bien & même sa santé.

*Remede
contre la
peste & au-
tres mala-
dies.*

Voilà quels sont les engagements de ce charitable Pasteur : & voici comme il a commencé de les exécuter dans le premier *Journal charitable* qui a paru. Il nous indique que le Sieur de la Caze Medecin de Dombes, vend un remede qu'on nomme l'*Elixir*, qui guerit les fièvres pourprées, malignes, scorbut, & même de la peste, & que le prix est de douze livres l'once.

Mr. le Curé de saint Vincent offre de vendre *par charité* aux pauvres Laboureurs une drogue de sa composition, qu'il nomme *maniere universelle*, avec laquelle ils prépareront, (suivant les regles qu'il prescrit) les grains qu'ils voudront ensemer, les assurant qu'il suffit de mettre trois boisseaux de semence à chaque arpent de terre, qu'en considération de leur pauvreté, il leur donnera pour cinq écus une livre & demie de cette *maniere universelle*, qui est la quantité qu'il en faut pour chaque arpent ; à l'égard des riches, il leur vendra la même quantité fix écus ou dix-huit livres : de maniere qu'un homme qui voudra ensemer trois cens arpens de terre, il sera tenu d'acheter pour cinq mille quatre cens livres de cette drogue, en ce non compris l'achat de la semence & les autres frais.

On dit en proverbe, *que charité bien ordonnée commence par soi même* ; c'est en vain qu'on s'étoit flatté que ce charitable Curé alloit donner gratuitement au public un secret qui retablirait l'abondance dans le Royaume, puis qu'il nous dit lui-même à la page onze : graces à la divine Providence, nous sçavons :

dans